COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Schaerbeek
Service Urbanisme et Environnement
Monsieur F. NIMAL, Echevin
Place Colignon, 1
B - 1030 BRUXELLES

V/Réf. : 2021/1213=113/038/pv *(corr. : Nguyen Phuong)*
N/Réf. : GM/**SBK20229_688_PU_Eenens_38**
Annexe : /

Bruxelles, le 04/04/2022

Objet : SCHAERBEEK. Rue Général Eenens, 38 / rue Camille Simoens, 50. installer un oculus sur le fronton central, construire une lucarne en façade avant, créer un balcon couvert en façade arrière et réaliser des travaux structurels intérieurs. Demande de permis d'urbanisme.

Avis de la CRMS

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21/03/2022, nous vous communiquons ***l'avis défavorable*** émis par notre Assemblée en sa séance du 30/03/2022.

Photo extr. du dossier de demande

Le bien concerné par la demande est situé dans la zone de protection de l'Hôtel de Ville de Schaerbeek. Il s'agit d'un immeuble d'angle caractéristique à pan coupé et avec un parement en briques soigné. Hormis le remplacement des châssis, l'enveloppe extérieure de l'immeuble a été bien préservé tout comme sa volumétrie d'origine.

Le projet propose la construction d'une importante lucarne située dans la pente de toiture le long de la rue Général Eenens. A l'arrière l'intervention se caractérise par la réalisation d'une faille dans la toiture en pente et la réalisation d'un volume en tôle aluminium perforé, empêchant les vues droites vers les voisins. Un nouvel oculus serait par ailleurs percé dans le fronton pour éclairer les combles.

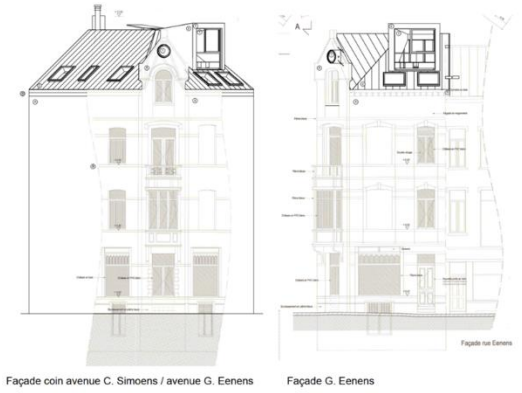

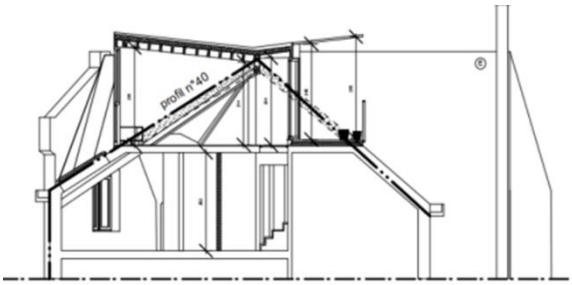

élévations et coupe dans la toiture (état projeté) – documents extr. du dossier de demande

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
Arcadia (3e étage) – Mont des Arts, 10-13 – 1000 Bruxelles
www.crms.irisnet.be – crms@urban.brussels – 02/432.85.00

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN
BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED
Arcadia (3de verdieping) – Kunstberg 10-13– 1000 Brussel
www.kcml.irisnet.be – kcml@urban.brussels – 02/432.85.00

Avis de la CRMS

La CRMS est défavorable à la demande car celle-ci est de nature à perturber:

- la lecture de la continuité de la rue tant depuis que vers l'Hôtel de Ville classé. Elle aurait de ce fait un impact défavorable sur les perspectives vers et depuis le monument classé;
- la lecture de la volumétrie du bâtiment restée jusqu'à ce jour intacte et marquant l'angle de la rue Général Eenens et la rue Camille Simoens.

La CRMS demande dès lors de renoncer aux intervenions projetées.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

p.o.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

C. FRISQUE
Président

c.c. : cdegreef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; bnlemmens@urban.brussels ; tpetitjean@urban.brussels ; grobert@urban.brussels ; gvanreepingen@schaarbeek.irisnet.be ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels